



Ouverture de l'option « Médias » en seconde au Lycée Marcel Pagnol à la rentrée 2022

À la rentrée prochaine, en septembre 2022, le lycée Marcel Pagnol ouvre l'option « Médias » pour les élèves de seconde dans le cadre du dispositif « Classe Médias » proposé par le Clemi.

Il s'agit d'une option qui relève de l'éducation aux médias et à l'information.

Qu'est-ce que « l'éducation aux médias » (EMI) ? A quoi sert-elle ?

L'EMI permet aux élèves de « développer les connaissances, les compétences et la culture nécessaires à l'exercice de la citoyenneté dans la société contemporaine de l'information et de la communication ». (loi du 8/07/2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République).

Les élèves doivent pouvoir exercer leur citoyenneté dans une société de l'information et de la communication, être des « cybercitoyens » actifs, éclairés et responsables de demain.

L'éducation aux médias est une démarche transversale (Français, EMC, Intégrée au parcours citoyen et au parcours d'éducation artistique et culturelle).

« Permettre la compréhension et l'usage autonome des médias par les élèves qui sont à la fois lecteurs, producteurs et diffuseurs de contenus ».

Les objectifs de cet enseignement :

- Développer une pratique citoyenne des médias
- Développer une culture de l'information
- Apprendre à produire de l'information
- Apprendre à développer des démarches collaboratives
- Développer une approche responsable et critique de ses traces numériques
- Connaître et comprendre le rôle et la place des médias et des réseaux dans la société
- Connaître et comprendre « l'écosystème » des médias et des réseaux dans un contexte économique et technique en pleine mutation
- Acquérir des compétences numériques (Préparation à la certification PIX passée en Terminale).
- Travailler et développer la pratique de l'oral

Bénéfices pour la classe :

Pouvoir consacrer au moins 2 heures par semaine pour la mise en œuvre d'une démarche active : 2 heures consécutives par semaine dans l'emploi du temps.

Un créneau pour pouvoir sortir (visites des entreprises de presse de la région).

Travail des enseignants en collaboration avec la professeure documentaliste (CDI).

Un accompagnement professionnel (les médias partenaires et des intervenants professionnels)

Être intégré au réseau des « Classes Médias » : formation et accompagnement par le CLEMI.

Bénéfices pour les élèves :

Les élèves, confrontés aux informations issues de tous les médias (médias sociaux compris),

Apprennent à **décoder** les messages écrits, sonores, visuels et graphiques

Exercent leur **esprit critique** et leur **responsabilité** (compétences civiques)

Mobilisent leur **créativité** dans un **travail collaboratif** (écriture d'articles, création d'émissions de radio, création d'un site internet...).

Participation à au moins 2 opérations et/ou aux concours proposés par le CLEMI (Mediatiks, concours de « Unes », concours « Zéro cliché », concours reportage, Marathon Presse...).

Production d'un média : les élèves participeront à la création d'émissions pour la webradio. Ce média d'expression contribue au **bon climat scolaire** (le studio est situé au CDI).

Avec cet enseignement, vous acquérez les compétences essentielles pour exercer une citoyenneté éclairée et responsable en démocratie.

Alors si vous souhaitez suivre cette option en seconde l'année prochaine, pensez à le préciser sur votre fiche d'inscription !!!

Renseignements :

H. Cristofol (documentaliste) : cdi.pagnollycee@laposte.net

A..Kherbouche (enseignant) : kherbouche.lmp@gmail.com

D'autres enseignements de la classe sont associés à ce projet : Histoire-Géo, Français, SES...